

Journal du Lot

25^{c.}

25^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TELEPHONE 34

COMPTE POSTAL : 5390 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	2 fr. 25
RECLAMES 3 ^e page (— d ^e —)	3 fr. 60
» 2 ^e page (— d ^e —)	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LA SITUATION

Les communistes nous ont poussés dans la guerre déclenchée par leurs maîtres de Moscou. Il ne faut pas permettre que ces esclaves de Staline, en brisant la cohésion nationale, nous entraînent à la défaite.

On a beau être habitué à l'incroyable fourberie des bolchevistes, on n'en reste pas moins abasourdi et stupéfait par celle qui s'étale dans le récent discours de M. Molotov. Comment peut-on mentir à ce point ?

A ce degré, l'impudence et l'effronterie comportent une espèce de provocation à l'adresse des auditeurs qui se voient traités comme de pauvres crétiens incapables de jugement tant que de mémoire. C'est bien ainsi que le parti communiste en a toujours agi avec le peuple pour lequel il a le plus profond dédain. Mais tout de même M. Molotov parlait en sa qualité de Ministre des Affaires Etrangères, il avait pour auditeur le monde entier. Et ce n'est pas une raison parce que le bolchevisme a complètement abruti et abêti les masses russes pour que ses dirigeants s'imaginent que les autres pays en sont réduits à la même misère intellectuelle... M. Molotov aurait dû penser à cela quand il a composé son discours.

Cela fait trop forte dose de mensonges, cela fait vomir comme une trop forte dose de poison. Et le Président Roosevelt lui a mis le nez dans ses déceptions en publiant le texte du télégramme que le gouvernement bolcheviste lui envoya en avril dernier — ce n'est pas vieux ! — pour le féliciter d'avoir protesté contre la conduite agressive d'Hitler... Ainsi du moins, en dépit de son insensibilité morale, ce Molotov saura la honte dont il vient de se couvrir et le mépris qu'il a encouru !

On sait quels ont été les thèmes essentiels de ce discours où le ministre bolcheviste parle des faits comme si personne ne les avait vus et où tout son art oratoire et simple à la fois consiste à raconter les événements à l'inverse de ce qu'ils ont été.

Il assure que ce n'est pas l'Allemagne qui a envahi la Pologne, mais la Pologne qui a envahi l'Allemagne pour la réduire en esclavage et la martyriser. Quant à la Russie, elle reste le champion de la paix ; ce n'est pas sa faute si la Pologne a méchamment résisté aux armées russes et allemandes ; si elle s'était volontairement soumise à l'agresseur : à l'avenir, l'agresseur sera, non pas celui qui attaque, mais celui qui se défend. (D'ici quelque temps, cela permettra à M. Molotov ou à son successeur de prendre le monde à témoin que les 180 millions de Russes ont été « agressés » par les 3 millions de Finlandais). Enfin, M. Molotov a déclaré que le communisme n'est pas du tout renié en se faisant l'allié de l'hitlérisme qu'il avait exoré jusqu'ici, et dénoncé comme le rebut du genre humain.

Non, quand il s'associe avec Hitler qu'il avait juré de combattre jusqu'à la mort, il n'y a que des capitalistes et des bourgeois pour voir là une contradiction et un reniement. C'est une simple adaptation aux faits et aux circonstances.

Et voilà... Eh ! bien, ceci doit nous être une occasion de revenir sur ce que nous disions de la nécessité de surveiller la propagande à l'intérieur du pays. Coïncidence vraiment curieuse : dans le manifeste prohitlérien et antifrançais qui les a fait incarcérer, les chefs de notre ex-parti communiste disaient les mêmes choses que M. Molotov.

Et si stupides qu'ils soient, ces mensonges serviront — si l'on n'y prend garde — de thèmes à la propagande que les agents d'Hitler et de Staline essaieront de reprendre dans notre pays. Celui-ci doit être protégé contre cette criminelle entreprise.

Une guerre autrefois était une lutte d'armées. Aujourd'hui, c'est une lutte de peuples. La solidarité morale à l'intérieur est aussi nécessaire que la valeur de l'armement à l'avant. La patience, la confiance, la volonté des

civils doivent être entretenues avec autant de soin que les moyens de combat sur la ligne de feu. Ces vertus sont des éléments indispensables à la victoire ; elles constituent le support de l'avant qui ne peut que s'effondrer si l'arrière ne « tient » pas. Ce n'est plus seulement dans la balance des forces militaires que se décide le sort d'un conflit. La nation entière participe à la défense et le champ de bataille, avec des tactiques diverses et des procédés différents, se prolonge bien au-delà de ce qu'on appelle « le front » et s'étend jusqu'aux limites du territoire. Partout, on est en état de guerre.

Il faut veiller sur l'arrière qui est attaqué par les mensonges des communistes, agents d'Hitler et de Staline, comme nos soldats le sont par les bombes, les grenades et les obus des combattants allemands. Offensive prudente et dissimulée, incessante et multiforme, qui s'insinue et chemine sournoisement. Sur ce sujet, nous lisons dans le Temps un article d'où nous extrayons le passage suivant :

« La consigne est d'essayer de convaincre les derniers partisans du communisme français que le communisme russe n'a pas démenti des grands principes révolutionnaires, qu'il n'a pas rompu la paix, qu'en s'alliant au nazisme exécuté, il ne s'est pas renié lui-même. Et, sans doute, sera-ce difficile, mais la propagande soviétique doit attendre et persévérer. Pour dérisoires que soient ses arguments, elle supplée à leur efficacité par la constance, l'insistance, et exploite l'irréflexion des « îlots » qu'elle tente d'encadrer. »

Cachés, tapis pour le moment, ces agents de l'ennemi n'attendent qu'une occasion pour reprendre leur action. Suivant l'observation faite par M. Lucien Canouët dans le journal Le Pays socialiste, dont M. Paul-Faure est directeur : de tels hommes ont commis un crime impardonnable ; ils ne peuvent avoir l'excuse de s'être trompés puisqu'ils savaient qu'ils mentaient.

Ils nous ont poussés dans la guerre, déclenchée par leurs maîtres de Moscou. Il ne faut pas permettre que ces esclaves de Staline, en brisant la cohésion nationale, nous entraînent à la défaite.

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

La guerre des mois-croisés

Une rude bataille est engagée entre les Polus de 1939 et la censure : il s'agit de savoir si les mois-croisés seront de nouveaux autorisés, ou s'ils demeureront interdits. Au front, il paraît (et à nous souvenant des longues heures d'attente, d'oïseux de 1914-18, nous comprenons bien ce que peut être l'irréflexion de 1939) que le mois-croisé est demandé dans tous les secteurs, par les soldats de toutes armes et de tous grades. La censure tient au contraire les grilles pour une des armes les plus perfides de l'espionnage ennemi, et elle se maintient, non sans quelques hésitations, sur sa position première : pas de mois-croisés.

Ce fut, on le sait, une des premières interdictions générales de l'Hôtel Continental. Dès le 1^{er} septembre, nos journaux devaient supprimer toutes grilles, et même ces vagues succédanés des mois-croisés que sont les mots en carré, en triangle, en trapèze, chers à nos pères et grands-pères. Ce fut une rubrique qui disparut du jour au lendemain, au grand désespoir de maints chercheurs d'un nom voyant dans le mot, dans l'initiale, aux terrasses des cafés, dans les salons d'attente des dentistes et des médecins, s'interdire patiemment le bout de leur crayon et inscrire de temps à autre un nom bisornu sur un bout de journal plié en huit. Tout au début, les soldats ne se plaignaient pas : ils avaient bien autre chose à faire qu'à chercher un nom d'animal préhistorique en deux lettres ou de savant chinois mort pendant la première invasion tartare ; mais peu à peu, chaque poilu, équipé, transporté à la place qui était la sienne, encadré de camarades avec qui il avait fait connaissance, se vit des loisirs importants, et même considérables ; pen-

Informations

Le bloc balkanique

Les bruits relatifs à la conclusion éventuelle d'un pacte roumano-turco-soviétique sont considérés en haut-lieu comme ne reposant sur aucun fondement sérieux. On croit savoir, par contre, que les négociations en vue de la formation d'un bloc neutre des Balkans se poursuivent d'une façon satisfaisante.

Vers une attaque sur le front

Dans l'hypothèse que les opinions émises récemment, au cours d'une interview, par le général von Brauchitsch, commandant en chef des armées allemandes, ne pourraient être qu'une feinte, le chroniqueur militaire de la « National Zeitung », de Bâle, relève l'activité de l'armée allemande dans le coude que fait le Rhin entre Mulheim et Waldshut. Dans cette région, le génie allemand serait occupé à détourner de leurs cours les affluents du Rhin, en particulier la Wiesse.

Des indications, toujours plus précises, parviennent à cet égard et le but de ces travaux paraît assez clair : faire baisser de cette façon le niveau du Rhin. Par ce moyen, on chercherait à diminuer l'importance du fleuve comme obstacle tactique pour l'agresseur. Tout cela, conclut le journal badois, pourrait constituer des préparatifs en vue d'une entreprise sur le front du Rhin supérieur.

Les nouvelles soldes journalières

Le décret publié par le « Journal Officiel » fixe comme suit les nouvelles soldes journalières des sous-officiers : Adjudant-chef, 5 fr. 90 ; adjudant, 4 fr. 85 ; sergent-chef, maréchal des logis-chef, 3 fr. 15 ; sergent, maréchal des logis, 2 fr. 75 ; caporal-chef, brigadier-chef, 2 fr. 45 ; caporal, brigadier, 1 fr. ; maître-pompier, maîtreouvrier, 0 fr. 87 ; soldat de 1^{re} classe, 0 fr. 85 ; soldat de 2^e classe, 0 fr. 75.

L'Espagne et l'Italie contre le marxisme

On commente, à Madrid, avec intérêt l'allocution prononcée par un représentant du général Gambara, ambassadeur d'Italie, à l'occasion de la cérémonie qui s'est déroulée à Soria, à la mémoire des volontaires italiens tués pendant la guerre d'Espagne.

Quoi qu'il arrive au cours de la guerre internationale, a-t-il déclaré notamment, l'Espagne et l'Italie demeureront unies pour lutter contre le marxisme, comme elles le furent durant la guerre civile espagnole. Notre mer Méditerranéenne, « mare nostrum », ne sera jamais une mer internationale, mais une mer latine.

On souligne ici que ce discours a été prononcé après avoir été soumis à l'ambassade d'Italie.

L'Allemagne et les neutres

Le gouvernement allemand a fait savoir aux autorités suédoises que les champs de mines seront étendus jusqu'à une distance de trois au lieu de quatre milles marins des côtes suédoises. Simultanément, suivant les correspondants berlinois des journaux suédois, le Reich décide de renouveler les mesures énergiques pour rendre impossibles toutes les exportations suédoises à destination de l'Angleterre, directement ou à travers les pays neutres. Il s'ensuit une tentative d'arrêter les mêmes exportations vers des pays neutres, comme la Belgique et la Hollande.

Les négociations germano-russes

Le correspondant du « Daily Herald », à Anvers, les relations commerciales germano-soviétiques sont tout à l'avantage des Soviets. « On apprend maintenant, dit-il, que le ministère du commerce soviétique a entrepris des négociations directes avec les fameuses usines Skoda, dans l'ancienne Tchéco-Slovaquie, en vue de l'expédition d'un nombre considérable de machines agricoles. Pour leur part, les Soviets dérivent à l'Allemagne, à contre-cœur et avec des retards considérables, des petites quantités de plomb et de minerai de fer. »

dant vingt-quatre heures sur vingt-quatre, parfois, il n'avait rien à faire, rigoureusement rien qu'à se tourner les pouces, dormir et manger ; et le mot-croisé lui apparut alors comme le seul dérivatif possible à un ennui qui grandissait de jour en jour. Nous nous sommes laissés dire que des chefs de corps avaient émis, à ce sujet des rapports d'impressionnisme demandant le rétablissement des grilles.

Et en effet, un beau matin, les journaux reçurent avis que, sous certaines conditions de contrôle aussi simples au reste qu'efficaces, les mois-croisés étaient de nouveau permis. On battit le rappel des « mois-croisés », car c'est une sorte de spécialité et délicate, et le célèbre jeu était reparu quand, patatra ! contre-ordre ! on revenait à la défense première.

810 millions pour le relèvement des soldes militaires

A la suite des décisions du Conseil des ministres, le gouvernement a pris un décret portant ouverture de crédits supplémentaires s'élevant à 810 millions, en vue de faire face aux relèvements des soldes militaires. Dans l'exposé des motifs, il est indiqué que le relèvement de la solde journalière est de 25 centimes pour les soldats français et étrangers, ainsi que pour les caporaux et soldats indigènes nord-africains, et de quarante pour cent de la solde pour les autres militaires à solde journalière.

La Finlande résistera

M. Kajander, premier ministre de Finlande, a prononcé une allocution radiodiffusée, samedi, au cours de laquelle, après avoir rappelé les conditions dans lesquelles se sont engagées les négociations finno-soviétiques, il a affirmé la volonté de la Finlande de défendre sa liberté et sa neutralité.

La Hollande annonce de légers rationnements

On annonce que le rationnement sera effectif, en Hollande, à partir du 11 novembre, sur les pois et les haricots. La ration sera d'une livre par mot et par personne. La vente est interdite jusqu'au 11 novembre.

Communiqué officiel

N° 126. — Journée calme.
N° 127. — Activité locale d'artillerie sur quelques points du front.

EN PEU DE MOTS...

— Au cours de la dernière semaine, entre le 25 octobre et le 3 novembre, M. Daladier, président du Conseil, a reçu des dons en espèces s'élevant à 700.000 fr., ainsi que de nombreux bijoux, bons de réquisition et livrets de pension.

— Les vice-consuls d'Angleterre à Hambourg, Munich et Prague sont arrivés en Hollande, ayant été libérés en échange des rapatriements de consuls allemands accrédités aux Indes et en Palestine.

— A la suite d'un ouragan dans le sud de la province orientale de La Havane, plusieurs personnes ont été noyées, 40 maisons endommagées sérieusement et les récoltes perdues par l'inondation.

— Le rédacteur aéronautique de l'« Evening News » signale que, depuis le début de la guerre, les pertes de la Royal Air Force : tués, blessés, prisonniers ou disparus, s'élevaient à un total de 132.

— Au tirage du Crédit National 1935, le numéro 378.529 gagne un million de francs. Au tirage du Crédit National 5 0/0 1926, le numéro 5.433.326 gagne un million ; le numéro 6.817.022 gagne 500.000 fr. ; les numéros 5.058.503 et 6.620.728 gagnent 200.000 fr. Au Crédit National 6 0/0 janvier 1928, les numéros 161.765 des six séries de 0 à 5 millions sont remboursés chacun par 100.000 francs.

NOS ÉCHOS

Ingéniosité.

Maurice Donnay, qui vient d'avoir 80 ans, passe toutes ses vacances en une très agréable maison de campagne qu'il a baptisée « Le Prieuré ». Une année, il s'aperçut avec déplaisir que les poules de son voisin, se glissant dans sa propriété, y exerçaient de sérieux ravages. Il n'eut pas le temps de réfléchir pour une bagatelle aussi peu importante. Il se contenta d'acheter une douzaine de beaux œufs et les déposa sur ses pelouses, à peu de distance de la haie mitoyenne par laquelle passaient les poules.

Le lendemain matin, les trous de la haie étaient bouchés.

Sagesse japonaise.

Il y a quelques mois, un de nos compatriotes était présenté par des amis communs à Tokio, au futur ambassadeur du Japon en France, M. Sawada, alors secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères :

« En cas de conflit européen, demandez à notre compatriote, croyez-vous, monsieur le ministre, que le Japon marche avec Berlin ? »

M. Sawada sourit doucement, puis en excellent français :

« La coutume du harakiri se perd de plus en plus chez nous, se contenta-t-il de répondre. »

Souvenir.

Pierre Drieu La Rochelle rencontrait, il y a quelque temps, M. Fortunat Strowski, et celui-ci, le félicitant de son dernier roman, Gilles, premier tome d'une série qui en comprendra au moins trois, lui dit :

« Vous écrivez si bien ! »

Alors Drieu La Rochelle, en souriant :

« Ce n'était pas votre avis jadis, quand j'étais votre élève. Vous souvenez-vous du jour où vous m'avez donné un 2 en composition française ? »

LE LISIEUR.

Chronique du Lot

CONSEIL GENERAL DU LOT

La session d'août s'est ouverte le 6 novembre ! Session de guerre, ce qui se voit tout de suite aux nombreux uniformes militaires... et aussi à l'exceptionnelle gravité du ton des conversations.

A la séance que préside M. Triolet, doyen d'âge, représentant de Vayrac, assistent les conseillers, sauf MM. Charles Malvy et Cocula, ce dernier retenu par son état de santé.

Allocution du doyen d'âge

M. Triolet prononce une allocution dans laquelle, en termes simples et forts, il exprime le sentiment unanime en adressant l'hommage de l'assemblée aux mobilisés qui défendent la patrie menacée et en leur envoyant l'expression de notre souvenir et de nos espérances. Il dit ensuite la reconnaissance et la confiance de tous dans le gouvernement Daladier et la fierté du Conseil général du Lot de le voir représenter en son sein par M. de Monzie et M. René Besse. Après un salut à nos alliés anglais, M. Triolet achève son excellent discours sur un hommage émouvant à la noble Pologne, meurtrie mais non abattue, et qui attend l'heure de sa renaissance.

Election du Bureau

Assuré d'interpréter le sentiment général, M. Triolet propose ensuite la réélection du Bureau sortant par acclamations. A l'unanimité, l'assemblée adhère à cette proposition.

DISCOURS DE M. DE MONZIE

M. de Monzie, assisté du Docteur Jardel, prend place à la présidence. Suivi avec une profonde attention par l'assemblée qui l'interrompt plusieurs fois par ses applaudissements, M. de Monzie prononce la superbe discours suivant :

« Il y a dans cette époque une étrange qui ajoute à l'angoisse des heures une révolte des esprits. Nous sommes en guerre parce que nous sommes en révolte. Le mobilisé du 2 septembre s'en est allé au rendez-vous avec un engagement passionné à cause de sa confiance, bafouée de sa bonhomie tournée en dérision, de sa mansuétude interprétée comme une faiblesse. »

« Eh oui ! la France, après avoir voulu la paix obstinément et parfois héroïquement, est appelée à la guerre par l'ennemi qui lui propose, en guise de paix, la ratification de ses conquêtes. »

« En septembre 1938, on lui reprochait de ne pas se battre, en septembre 1939 on lui a reproché de ne pas céder. Et ce sont les mêmes qui, à peu de jours d'intervalle, lui proposent, en guise de paix, la ratification de ses conquêtes. »

« En septembre 1938, on lui reprochait de ne pas se battre, en septembre 1939 on lui a reproché de ne pas céder. Et ce sont les mêmes qui, à peu de jours d'intervalle, lui proposent, en guise de paix, la ratification de ses conquêtes. »

« En septembre 1938, on lui reprochait de ne pas se battre, en septembre 1939 on lui a reproché de ne pas céder. Et ce sont les mêmes qui, à peu de jours d'intervalle, lui proposent, en guise de paix, la ratification de ses conquêtes. »

« En septembre 1938, on lui reprochait de ne pas se battre, en septembre 1939 on lui a reproché de ne pas céder. Et ce sont les mêmes qui, à peu de jours d'intervalle, lui proposent, en guise de paix, la ratification de ses conquêtes. »

« En septembre 1938, on lui reprochait de ne pas se battre, en septembre 1939 on lui a reproché de ne pas céder. Et ce sont les mêmes qui, à peu de jours d'intervalle, lui proposent, en guise de paix, la ratification de ses conquêtes. »

Quelle réalité ! Elle n'a été nulle part mieux décrite que dans le tome III de la Petite Encyclopédie soviétique, éditée ou rééditée en 1936. Je m'excuse de mon goût pour les Encyclopédies dont la fréquentation me fournit, à défaut de modèles, d'assez précieux avertissements.

« Le danger de guerre, écrit l'Encyclopédie soviétique, ce danger engendré par le fascisme allemand belliqueux menace tous les pays voisins de l'Allemagne, mais avant tout l'Union soviétique. Cependant l'Allemagne fasciste n'oublie pas pour cela ses plans relatifs à l'Occident, car — à mesure que croît en Allemagne l'influence des militaires, on voit renaître le vieil enseignement allemand sur l'impossibilité de développer la puissance germanique sans solution définitive des contradictions franco-allemandes, c'est-à-dire sans anéantissement de la France. »

« Le caractère français a aussi son côté dur », observait l'Allemand Keyserling, qui professait la psychologie. C'est ce côté dur de la douce France qui paraît ou qui va paraître. »

« Chaque fois que notre Patrie est en danger, les hommes s'aperçoivent qu'elle n'est pas seule en cause. Nous représentons, en effet, à notre insu et même contre nos grès, une portion de l'universalité morale. Ceux-là le comprennent qui s'étaient éloignés de nous ou que nos exigences avaient éloignés de nous. Nous devons à chaque époque réviser le dispositif de nos alarmes et nos espoirs. »

« En septembre nous avions étalé sur plusieurs frontières la Zone des Armées en vue d'hypothèses qui ont perdu toute actualité. Ayant réduit au minimum la marge de surprise, le Chef du Gouvernement s'emploie à rétablir des relations de mutuelle confiance avec les Pays méditerranéens, dont les destins sont, quoi qu'il arrive, solidaires de notre destin. La non belligérance de l'Italie, la neutralité de l'Espagne, plus encore l'appoint pontifical du 27 octobre, appert à la France le réconfort de cette solidarité chrétienne et latine. Mais notre principal réconfort nous vient de nous-mêmes, de notre propre résolution, de notre renaissance résolue. Un des premiers soins de la mobilisation, l'assaillement, parmi la foule, à la gare de l'Est, à l'embarquement des petits gas des jeunes classes. L'un d'eux, que je ne connaissais point et qui ne me connaissait pas, me jeta en passant ce simple mot : « On fera ce qu'il faut ». Je le répète, tourné vers mes Collègues qui, par une faveur comarale, me choisissent depuis 20 ans pour présider notre Assemblée : « Messieurs, on fera ce qu'il faut. »

Adresse au gouvernement

Le vœu suivant, présenté par MM. Loubet, Gratacap, Vaissid, Boudou, Lacaze, Soulié, Laparra et Roger Couderc, est adopté d'enthousiasme et à l'unanimité :

« Le Conseil général du Lot adresse au Président Daladier, Chef du gouvernement et de la Défense Nationale, l'expression de sa confiance et l'assurance de son dévouement. »

Adresse aux combattants

L'unanimité de l'assemblée acclame le vœu suivant : « Le Conseil général adresse aux hommes mobilisés à l'appel de la Patrie, et plus spécialement aux combattants de l'avant, le salut sympathique et cordial du département. »

« Il les assure de l'intérêt passionné avec lequel les populations demeurent attachées à leur tâche et du temps de Paix suivent leur courage action et s'efforcent de se montrer dignes de leur exemple. »

Au navire de guerre : « le Lot »

Le message suivant est adopté à l'unanimité :

« Le Conseil général du Lot, réuni pour la première fois depuis le 19 juin 1939, date du lancement à Dun-kerque du ravitailleur d'escadre « Lot », adresse aux officiers, officiers marins, quartiers-maitres et matelots, composant l'Etat-Major et l'équipage de ce bâtiment de guerre, le salut sympathique et cordial du département dont il porte le nom ; « Charge M. le Préfet d'adresser à M. le Capitaine de Corvette commandant le « Lot » l'expression de l'intérêt avec lequel seront reçues toutes les nouvelles concernant ce bâtiment et les vœux qu'il forme pour de succès de ses opérations de guerre. »

Trouvailles

Divers vœux sont ensuite adoptés, puis le Conseil décide de se réunir en commissions et la séance publique est levée à 11 heures et demie.

Il a été trouvé un sac à main, par Mme Rozier ; une bicyclette, par M. Larnaude.

COMMUNIQUÉ DU 6 NOVEMBRE AU SOIR

Grande activité des deux avions. Au cours d'un violent combat aérien, neuf avions de chasse français ont attaqué un groupe de vingt-sept avions de chasse allemands. Neuf de ces derniers ont été abattus, dont sept au moins sur notre territoire. Notre patrouille au complet est rentrée indemne.

Un sous-marin allemand coule en cours d'essais

De Zurich : On mande de Brème : Un nouveau sous-marin allemand, qui effectuait sa première sortie d'essais, a coulé en rade de Brème. Quand le sous-marin a été remis à flot, le personnel qui procédait aux essais était mort. Les corps ont été incinérés dans le plus grand secret et les urnes remises aux familles huit jours plus tard.

La Grande-Bretagne rendrait le blocus encore plus rigoureux

De Bruxelles : Suivant certaines informations, les courtiers anversois auraient reçu avis que le gouvernement anglais a décidé de s'opposer au transit de marchandises allemandes par les ports neutres. Dans les milieux économiques, on estime que cette décision, si elle est confirmée, pourra avoir des effets étendus. Elle traduit la volonté du gouvernement britannique de pratiquer le contrôle maritime dans les deux sens.

Il est avéré, en effet, que jusqu'ici l'Allemagne est parvenue à maintenir un certain courant d'exportations à la faveur desquelles elle se procure des devises. Si un contrôle est institué à la sortie des ports neutres avec lesquels le Reich est en relation directe, par voie de terre, il est évident que ses possibilités d'exportations hors d'Europe seront pratiquement supprimées ou, en tout cas, fortement réduites.

Le Président Roosevelt parlera le 11 novembre à la radio

De Londres : Le 11 novembre, anniversaire de l'Armistice, à 17 heures (heure de Paris), le Président Roosevelt prononcera un discours qui sera radiodiffusé sur ondes courtes, à l'occasion du centenaire de la fondation de l'Institut militaire de Virginie à Lexington. Ce discours sera ensuite transmis en français, en allemand, italien, espagnol et portugais.

L'Allemagne a l'audace de réclamer à la Norvège le « City-of-Flint »

De Berne : L'affaire du « City-of-Flint » continue à faire l'objet de vives discussions et de laborieuses démarches diplomatiques, déclare le correspondant à Stockholm de la « Neue Zürcher Zeitung ». Tandis que le ministre d'Allemagne réclame la restitution du bateau et la libération de l'équipage de prise allemand, les représentations diplomatiques des Etats-Unis demandent que la situation provisoire actuelle soit maintenue.

Le gouvernement de Londres aurait appuyé le point de vue de Washington.

Le Reich risque de perdre ses importations de pétrole roumain

De Londres : On mande d'Istanbul au « Daily Herald » : « L'Allemagne risque maintenant de perdre les 2.500.000 tonnes de pétrole qu'elle importait annuellement de Roumanie. Une délégation commerciale roumaine se trouve en ce moment en Turquie et nous croyons savoir que le principal objet des négociations faisant l'objet de sa visite est une augmentation des exportations pétrolières roumaines à la Turquie. »

Hitler songerait à s'installer à Vienne

On procéderait à la mise en état du palais de Schönbrunn, qui deviendrait la résidence du Führer.

PETITES ANNONCES ECONOMIQUES

Pour le repos de vos soldats, un sac de couchage est nécessaire. GASTON ETIENNE, sellerie, 18, bd Gambetta, vous confectionnera un sac confortable en toile imperméable, intérieur laine.

AVIS DE DECES

Les familles LAHONTAA, CARTEAU et NAUDON ont la douleur de vous faire part de la perte de Monsieur A. LAHONTAA, photographe, âgé de 82 ans, et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu le mercredi 8 novembre, à 8 h. 45. Réunion, maison mortuaire, 77, bd Gambetta.

P.F.G., 71, Bd Gambetta, CAHORS

REMERCIEMENTS

Les familles LINON, GOURCEROL et DIDIER remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Madame LINON P.F.G., 71, Bd Gambetta, CAHORS

Imp. COUSLANT (personnel intéressé) Le co-gérant : L. PARAZINES.

Latronquière

Trois membres d'une même famille tués accidentellement. — Jeudi matin, à 10 heures, se déroula un accident au milieu d'une foule compacte qui étreignait une émotion intense. Les obsèques de Mme Veuve Doucet, du Fau, âgée de 83 ans et de ses deux filles, victimes l'avant-veille d'un terrible accident d'auto qui coûta la vie à quatre personnes, dont la femme du conducteur. Cet accident, dont les causes sont assez inexplicables, se produisit dans l'après-midi du 31 octobre, dans les environs de Massiac (Cantal). L'auto, avec ses occupants, venait de Bessonnes, près Latronquière, et se dirigeait vers Roanne où habitent les filles de Mme Veuve Doucet et le chauffeur de la voiture. Ce dernier n'a pas eu le moindre mal. Il est le seul survivant de ce tragique accident.

Nos condoléances les plus attristées à la famille Doucet si avantageusement connue dans notre région. Emouvante cérémonie. — Le soir de la Toussaint, à 15 heures, un imposant cortège, où avaient pris place les enfants des écoles conduits par leurs maîtres, notre municipalité et les notabilités du territoire, se dirigea vers Roanne où furent déposés les corps des deux filles. Après l'annonce de nos morts glorieux par M. le Maire et la récitation d'un « de profundis » par notre doyen, l'assistance, visiblement émue, observa la minute de silence.

Les chroniques des voies respiratoires améliorent considérablement et dans tous les cas leur effet, en prenant du Pulmoil qui calme instantanément la toux, décolle les crachats, dégage la respiration, diminue l'oppression, coupe et prévient les terribles crises d'asthme. Aucun remède n'agit avec l'efficacité du Pulmoil. Aussi, bien exiger le Pulmoil, 13 fr. 50 le flacon. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

Arrondissement de Gourdon

Salviac Une invasion de chenilles. — Les chenilles, scientifiquement appelées « Pierrides du chou », ont envahi les jardins et les vergers.

Les choux pommés, les choux-fleurs, les choux fourragés sont tout à fait squelettiques; les navets sont également dévorés. C'est une perte sensible pour nos ménages.

Thédirac Accident. — Notre estimé concitoyen, M. Génupeuh Boudou, propriétaire aux Guiraultes, près Thédirac, a été sérieusement blessé par une vache. M. Boudou a reçu les soins nécessaires par son état qui, sans être grave, exige plusieurs jours de repos. Nos meilleurs souhaits de prompt guérison.

RENSEIGNEMENTS

ELEVONS DES LAPINS

La fermière doit, surtout à l'heure actuelle, non seulement utiliser toutes les ressources qui s'offrent à elle, mais chercher à produire davantage. L'élevage du lapin, trop souvent négligé dans nos campagnes, lui permettrait, si elle le voulait, de réaliser de sérieux bénéfices.

Dans ce travail facile et intéressant, les enfants pourront utilement seconder la fermière. Le lapin est un animal rustique, peu exigeant au point de vue nourriture; son élevage assure une source de revenus avec un minimum de dépenses, à condition qu'il soit bien compris et conduit méthodiquement.

Comment installer un clapier. — Le clapier n'est pas difficile à loger. Toutefois, il réclame de bonnes conditions d'hygiène. Il lui faut de l'air, de la lumière, un local sain, propre et sec. L'installation rudimentaire des lapins dans des caisses obscures doit faire place, non pas à des clapiers luxueux, mais à un local où à des cases aérées, bien exposées, faciles à nettoyer.

L'éclairage du local est indispensable, la lumière favorise l'assainissement du clapier et a une influence heureuse sur la croissance du lapin; elle agit contre le rachitisme.

Le clapier doit être à l'abri des grandes variations de température (froid et chaleur), toujours préjudiciables aux animaux. Une propreté rigoureuse est indispensable pour éviter les maladies contagieuses. Il est nécessaire de changer la litière une ou deux fois par semaine et la remplacer par de la paille fraîche.

De temps en temps, désinfecter le clapier avec de l'eau javalisée à 10/0/0 ou de l'eau crésylée à 4/0/0.

(A suivre)

AVIS DE DECES

Madame Philippe SOULILLET; Monsieur et Madame PAUL LACOUR et leur fille, Simone;

Monsieur Etienne SOULILLET; Les familles CANET, PLE, DESTRESSE, SOLEILLET, SOURODOIRE, BOYER, CHESNAY, LACOUR, ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Philippe SOULILLET leur époux, père, grand-père, cousin, décédé à l'âge de 66 ans.

Les obsèques auront lieu à Martel mercredi 8 novembre à 15 h. 30. Rendez-vous au cimetière.

La levée du corps aura lieu mercredi à 12 h. 45 très précises à la maison mortuaire, Hôtel des Ambassadeurs.

Le présent avis tient lieu de faire part.

P.F.G., 71, Bd Gambetta, CAHORS

HORLOGERIE, BIJOUTERIE, ORFÈVRE

Réparations en tous genres F. ROY Boulevard Gambetta (Théâtre) Parfaite exécution de tous travaux d'horlogerie

Conduché-Gare

Accident. — En coupant des osiers sur les bords du Lot, M. Reygasse a été blessé à une main par le sécateur dont il se servait.

Il devra observer un repos de 12 jours.

Varaire Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de M. J.-B. Gavenis, décédé à l'âge de 66 ans.

Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Naissances. — Nous apprenons avec plaisir l'heureuse naissance, le même jour de deux mignonnes fillettes dans notre commune.

L'âme, Jeanne Bès, chez les époux Bés-Dazols, cultivateurs au Mas de Ladoux; l'autre, Paulette Conte, chez les époux Conte-Pages, aubergistes à Varaire.

Compliments à MM. Bès et Conte et meilleurs vœux de bonne santé aux mamans et aux bébés.

Contre les douleurs: Faut-il se frictionner?

Sur les douleurs des membres, des articulations, etc., une application externe reste sans effets durables si aucun remède interne ne vient modifier l'état arthritique, cause de toutes douleurs. Ceux qui ont employé le Gandol connaissent les bienfaits de ce médicament marqué par la disparition de la douleur, de l'enflure, une activité plus grande des reins et l'arrêt de la surproduction de l'acide urique. Prenez matin et soir un cachet de Gandol et vous vous sentirez bientôt soulagé. Pour dix jours de traitement, le Gandol, toujours bien toléré par l'estomac coûte 14 fr. 60. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

Arrondissement de Figeac

Figeac Tribunal correctionnel. — Coups et blessures. Le 23 août 1939, à Saint-Céré, Mme B. a frappé M. de Puyguyg. Il y a eu altercation et à propos d'un passage contesté. Les deux dames se sont réconciliées depuis et M. Faugère, sur leur demande, pour l'une et pour l'autre :

« Rien de grave, dit-il, échange de coups et les maris, plus sages, ont signé un accord parfait. Il y aurait donc lieu d'homologuer cette réconciliation. Le tribunal condamne les helligérantes à 20 francs d'amende avec sursis.

Autres coups et blessures. — Dans la commune de Capdenac-le-Haut, MM. C. et D. ont été frappés de coups de bâton par le sieur X. et sa femme, sous le prétexte qu'ils passaient dans leur propriété, la Métairie Basse. Défenseur : M. de Puyguyg. Il minimise les faits et demande une sanction d'apaisement. Condamnation : 50 francs d'amende au mari et 20 francs à la femme, celle-ci bénéficiant du sursis.

Le 27 juillet, à Labathude, le sieur B. a assailli son voisin, le nommé T. M. le procureur demande l'application de l'article 309 du code pénal et non de l'article 311, les coups ayant déterminé une incapacité de plus de 20 jours. Défenseur, M. Faugère. T. aurait attiré B. dans sa grange et l'aurait tenu sur lui des propos diffamants. L'excellent avocat sollicite l'indulgence du tribunal. Condamnation : 100 francs d'amende.

Violences volontaires. — Le 25 août, de nouveau, l'éternel refrain des disputes à propos des chemins, de limites, altercations et querelles qui se terminent par des coups entraînant comparution devant le tribunal correctionnel, le 9 septembre, même région. se présente sous les mêmes aspects que les précédentes. La femme du plaignant se présente seule, l'assailli étant mobilisé. Le sieur X. prévient, est défendu par M. Faugère. Côté : 100 francs d'amende.

Violences volontaires, port d'arme prohibée, non déclaration. — Le 5 juillet, à Lalaurie, commune de Bagnac, l'affaire s'est passée entre le père et la fille, celle-ci se plaignant d'avoir été assaillie de coups et, une autre fois, blessée d'une balle de pistolet. Le prévenu aimerait un peu trop boire. Son frère témoigne et confirme les faits, rapportés par la dame X., plaignante. L'arme est produite. C'est en effet un pistolet automatique. La confrontation entre le père et la fille est pénible, la première reprochant des faits graves à l'inculpé.

Le résultat du réquisitoire de M. le procureur, que le prévenu n'est dangereux que lorsqu'il est pris de hoisson. Il redoute, pour l'avenir, de graves complications. Il demande une peine d'emprisonnement non accompagnée de sursis.

Défenseur : M. Faugère. Son effort oratoire est vraiment remarquable. Il sollicite l'indulgence pour un vieillard dont il explique les torts. Son intempérance s'expliquerait par la souffrance. Sanction : un mois de prison avec sursis, 100 francs d'amende, 25 francs pour port d'arme prohibée.

Suites d'une collision d'autos. — La voiture de M. Pabbé D., et celle de M. R., prévenu, sont entrées en collision dans la côte de Leyme. Des photos sont produites, probantes, et les déclarations de M. P. R. paraissent suffisamment claires.

M. Faugère se porte partie civile pour M. Pabbé D. qui a été grièvement blessé. Il demande une instruction supplémentaire et le versement d'une provision de 5.000 francs. Le prévenu n'est pas assuré, d'où sévère admonestation de M. le président. Affaire mise en délibéré. Remise au 28 novembre.

Vol d'une roue de bicyclette. — Le jour de la fête de Saint-Jean, une roue manqua à la bicyclette du nommé R. Le voleur, qui comparait, s'était promis de la rapporter. Il oublia, et cette omission lui valut quinze jours de prison avec sursis.

Défenseur d'office, M. V. G. a négligé d'attacher les prix dans son hôtel. Côté : 16 francs d'amende sans sursis. Le tribunal prononce la saisie d'engins de pêche.

Commissariat de police. — M. Dalbéra, notre sympathique commissaire de police, ayant été mobilisé provisoirement, a repris possession de son poste. On l'a vu arriver avec plaisir.

M. Costes, qui a rempli l'intérim à la satisfaction générale, nous adressons de bien sincères remerciements.

Nécrologie. — Nous apprenons le décès de Mme Cérédon née Delon, à l'âge de 77 ans, emportée à l'apoplexie des reins. Ses obsèques ont eu lieu le 30 octobre, à 14 heures, réunissant parents et amis. La défunte était la belle-mère de M. Serindou, ancien avoué de notre ville, qui nous exprime, ainsi qu'à la famille, nos sincères condoléances.

Avis aux bacheliers ou candidats bacheliers qui vont être appelés sous les drapeaux

Le ministère de l'Éducation nationale vient de prendre, pour les jeunes gens de la classe 1939 qui seront appelés sous les drapeaux avec le premier ou le deuxième contingent, les dispositions suivantes :

1. Candidats aux baccalauréats (1^{er} et 2^{es} parties) A. — Les candidats qui font partie du premier contingent à appeler sous les drapeaux avant fin novembre 1939, qui ont été admissibles en juillet ou en octobre 1939, et qui ont échoué aux épreuves orales, seront déclarés reçus aux épreuves orales.

B. — Pour les candidats qui font partie du deuxième contingent et qui ont été refusés ou admissibles en juillet ou en octobre 1939, il y aura une session spéciale du 13 au 18 novembre 1939.

2. Etudiants des facultés. — Les étudiants de la classe 1939 bénéficieront des mesures qui ont été appliquées aux étudiants présents sous les drapeaux au 20 octobre 1939. Ils doivent, dès maintenant, adresser une demande au doyen de leur faculté.

Déclaration des denrées alimentaires

Par un décret paru au « Journal Officiel », il est prescrit que le ministre de l'Agriculture peut imposer, aux personnes ou sociétés qui habituellement ou occasionnellement achètent pour la revendre des denrées ou produits susceptibles d'être utilisés pour l'alimentation humaine ou animale ou qui effectuent des transactions sur ces denrées ou produits, l'obligation :

a) De déclarer périodiquement les quantités qu'elles possèdent de ces denrées ou produits, ainsi que de tenir à l'usage de l'administration la comptabilité des entrées et des sorties desdites denrées ou produits.

b) De constituer ou d'entretenir des stocks de ces denrées ou produits.

Conseils aux recrues

Les jeunes gens faisant partie du prochain contingent à appeler sont invités à se munir d'un chandail, d'une paire de gants de laine et de deux couvertures. Ces objets leur seront immédiatement remboursés dès leur arrivée au dépôt.

Loterie Nationale

Le tirage de la 16^e tranche de la Loterie Nationale sera assuré à Saumur (Maine-et-Loire), le jeudi 9 novembre.

Sapeurs-pompiers

M. Lestrade est nommé sous-lieutenant des sapeurs-pompiers communaux à Aynac (Lot).

Foire du 3 novembre

La foire du 3 novembre n'a pas été importante. Voici les cours : Poulets, 7 fr.; poules, 6 fr.; dindons, 6 fr.; dindes, 5 fr. 50; lapins, 3 fr. 50 la livre. Œufs, 10 fr. la douzaine.

Boeufs : néant; brebis d'élevage, 250 fr. la pièce. Oies d'élevage, 115 à 125 fr. la pièce selon grosseur; canard gras, 10 fr. la livre.

Pour faciliter et accélérer la correspondance avec les soldats aux armées, procurez-vous au Bureau du « Journal du Lot »

ou M. KOLB, dépositaire, bd Gambetta

CARTES POSTALES F.M. SPECIALES

PALAIS DES FETES

Mercredi 8, samedi 11, dimanche 12 novembre, en soirée à 20 h. 45, samedi et dimanche, matinée à 15 heures. Un grand film formidable, inouï, sensationnel, Fernandel dans

LES CINQ SOUS DE LAVARÈDE

d'après l'événement célèbre de Paul Divoi et H. Chabritel. En complément : 25 ans d'aviation. Actualités de dernière heure, en même temps que Paris.

Arrondissement de Cahors

Albas Trois décès. — En 48 heures, nous avons eu trois décès :

Mme Victorie Lescou, chez son frère, M. Bousquet, à la Rivière-Haute, décédée à l'âge de 73 ans.

Mme Maria Rolland, 60 ans, à Cayrac, et Mme Vve Hortense Ollières, à Garrigou, morte subitement dans son fauteuil au coin du feu, et dont les voisins ont trouvé le cadavre le lendemain.

Aux familles en deuil nos sincères condoléances.

Nos écoliers. — Mme Elie Vidal, dont le mari, notre excellent compatriote, professeur dans un cours complémentaire de Paris, est mobilisé comme capitaine aux armées, vient d'être nommée institutrice à Albas, en remplacement de M. Poissac, mobilisé. Mme Vidal fait partie du personnel parisien évacué. Nos meilleurs souhaits de bienvenue.

Pradines Nécrologie. — Nous apprenons avec tristesse la mort, survenue, le 25 octobre, à l'âge de 22 ans, de Mme Jean Picquet, femme de M. Jean Picquet, sergent pilote aviateur aux armées.

Nous adressons nos bien vives condoléances à M. Jean Picquet, ainsi qu'à ses parents, M. Henry Picquet, ancien maire de Pradines, et Mme H. Picquet.

ASSURANCES SOCIALES

Les assurés sociaux bénéficiaires d'une pension de vieillesse des Assurances sociales, d'une pension des Retraites ouvrières et paysannes ou d'une pension d'invalidité, qui ont changé de résidence, doivent faire connaître le plus tôt possible leur nouvelle adresse à la Caisse chargée du service de leur pension.

Cette recommandation s'adresse à tous les titulaires de pensions qui ont changé de résidence, mais plus spécialement aux assurés sociaux qui ont été évacués ou repliés.

Les assurés sociaux appartenant à des Caisses de Capitalisation qui ont cessé de fonctionner en raison des hostilités doivent faire connaître leur changement de résidence à la Caisse Générale de Garantie, 1 a, avenue Lwendal, à Paris.

L'avis de changement de résidence devra mentionner le nom du titulaire de la pension, la nature de la pension (Assurances sociales vieillesse, Retraites ouvrières et paysannes, Invalidité), le numéro de la pension, l'indication de la Caisse chargée du service de la pension, l'ancienne adresse et la nouvelle.

Le Service Régional des Assurances Sociales, 14, rue du Rempart Saint-Etienne, à Toulouse, délivrera des formules d'avis de changement de résidence aux assurés qui lui en feront la demande.

CAHORS

Inspection Académique du Lot

Une deuxième session du Certificat d'aptitude à l'Éducation Physique (degré élémentaire) aura lieu le 30 novembre prochain. Les dossiers d'inscription seront reçus par l'Inspection Académique jusqu'au 14 novembre.

Croix-Rouge française

La Société de Secours aux Blessés et l'Union des Femmes de France feront célébrer un service solennel à la Cathédrale le dimanche 12 novembre à 11 heures, à la mémoire des soldats et marins morts pour la France.

Des places seront réservées aux autorités civiles et militaires.

Nécrologie

Nous avons appris avec regret la mort de M. Soulllet, propriétaire de l'Hôtel des Ambassadeurs, décédé à l'âge de 67 ans.

Rien ne faisait prévoir une fin aussi brusque. M. Soulllet est décédé subitement dans la nuit de lundi.

Nous adressons à Mme Soulllet, à la famille nos sincères condoléances.

C'est avec regret, également, que nous avons appris la mort de M. Alphonse Lahontaa, photographe, décédé à l'âge de 82 ans.

Nous adressons à Mme Lahontaa, à tous les parents nos sincères condoléances.

Justice militaire

M. Fernand Alibert, caporal de réserve, est nommé au grade d'officier assimilé de justice militaire à la 17^e région.

Auto contre un platane

Dimanche matin, une auto conduite par M. Chalabert, constructeur mécanicien à Montauban, dans laquelle se trouvaient quatre personnes, a dérapé au tournant du faubourg Saint-Georges et a heurté un platane. M. Chalabert a été blessé à la figure par des éclats des carreaux brisés de l'auto. Il a reçu des soins à l'hôpital de Cahors, mais il a pu rentrer le soir même à Montauban.

Les autres voyageurs n'ont eu aucun mal, mais l'auto a été fortement endommagée.

Sous-officiers de carrière

Dans la liste des sous-officiers admis dans le corps des sous-officiers de carrière, au cours du 3^e trimestre 1939, nous relevons les noms des sous-officiers de la 17^e région suivants :

Soldeville, Bourdin, Vidal, Lagane, de Granier, de Cassagne, Secretin, Nicolas, sergents.

Weisse, Chouilleux, Muldebled, Pasquier, Juppe, Morisot, Chizat, Marquette, sergents télégraphistes.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

L'affaire des avortements de Luzzech. — L'affaire des avortements de Luzzech a été jugée à l'audience correctionnelle de vendredi.

Mme Berthe Mermord, née Raujols, 67 ans, est poursuivie pour manœuvres abortives sur la personne de Mme Eloïse Delheil, épouse L... et Mme Yvonne S... Les deux maris sont poursuivis sous la prévention de complicité.

La dame Mermord est condamnée à 2 ans de prison et à l'interdiction de sa profession de sage-femme. Les dames L... et S... sont condamnées à 3 mois de prison avec sursis et leurs maris à 1 mois de prison avec sursis.

Injures et violences. — Le tribunal rend son jugement dans l'affaire d'injures et de violences de Sauliac-sur-Célé contre Mme Misson. La dame Théophila Théron et le sieur Alard, inculpés, sont condamnés chacun à 25 francs d'amende et solidairement à 500 francs de dommages-intérêts envers Mme Misson.

Mme Théophila Théron, poursuivie pour infraction à un arrêté municipal, est relaxée.

Le marché du veau

De la Direction des Services agricoles :

La baisse du marché du veau que les agriculteurs subissent actuellement à des causes nombreuses qu'il importe de connaître en vue d'en rechercher les remèdes. Ces causes pourraient évidemment se résumer comme suit : l'offre est plus importante que la demande.

L'offre : La mobilisation a provoqué une désorganisation des transports, une dispersion des grands centres urbains entraînant une mévente du lait d'autant plus grande que les mobilités consomment peu de produits laitiers. Le lait non ramassé a été utilisé à l'engraissement des veaux et des porcs. Certaines exploitations, privées de main-d'œuvre, ont procédé à une liquidation progressive de leur troupeau.

La demande : Les soldats de la zone des armées ne consomment pas de viande de veau. L'Intendance achète des bouefs, par contre, et en fait une grande consommation. C'est que la viande de bœuf se transporte et se conserve mieux, elle se détaille aussi plus régulièrement pour la distribution entre des unités militaires, elle est plus nourrissante.

Les remèdes : Pour agir sur la demande, le Ministre de l'Agriculture a décrété que les boucheries ne pourraient pas vendre de la viande de bœuf le mardi afin d'accroître la vente du veau et du porc.

Le prix de vente de la viande de veau, actuellement basé sur un prix de vente des veaux de 6 fr. 50 le kilo de poids vif, dans le département du Lot, peut engager les consommateurs à manger du veau. L'arrêté qui taxe la viande de boucherie de veau est daté du 22 septembre et est postérieur, bien entendu, à la baisse constatée sur les marchés.

Mais ce sont principalement les cultivateurs qui peuvent agir pour assainir le marché du veau.

Comme nous l'avons signalé plus haut, les besoins de l'armée en viande de bœuf sont et resteront considérables. Il y a donc toutes probabilités pour qu'à plus ou moins longue échéance les cours des bovins adultes montent. Non seulement il faudra renouveler nos effectifs de bétail de boucherie, mais aussi les animaux réquisitionnés.

Concluons donc en invitant les cultivateurs à élever le plus possible de leurs veaux plutôt que de s'en débarrasser à bas prix, et à conserver de préférence les veaux femelles.

L'intérêt général et l'intérêt particulier commandent cette solution.

UNE BONNE DÉCISION

Le gouvernement vient de prendre une bonne décision qui sera accueillie avec satisfaction par les familles de mobilisés.

Il s'agit, en effet, de l'envoi gratuit de colis aux soldats mobilisés pendant tout le mois de novembre.

Voici, en effet, le communiqué que publie le ministère de la Défense nationale : « Pendant le mois de novembre, tout colis d'un poids maximum de cinq kilogrammes, contenant des articles destinés à assurer le bien-être du soldat, tels que brodequins, effets chauds, etc., sera transporté gratuitement. Ces colis seront déposés avant le 1^{er} décembre 1939, soit dans les gares de chemins de fer pour les localités situées dans un périmètre de 5 kilomètres de ces gares, soit dans les bureaux